Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale SST

Le Cadre Légal (Art. L. 4121-1 du Code du travail) : L'employeur est tenu par ses obligations légales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur clé de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail, c'est acquérir les compétences nécessaires pour porter secours à toute victime d'un accident du travail, mais c'est aussi devenir un acteur clé de la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.

Public Visé

Tout public
Ensemble des salariés de l'entreprise

Pré Requis

Néant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident
Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Parcours pédagogique

Domaine de compétences 1 : Du repérage des dangers au secours de la victime
C2 – Protection : Etre capable de reconnaître les dangers persistants qui menacent la victime ou son environnement sans s'exposer soi-même. Supprimer, isoler le danger ou soustraire la victime
C3 – Examen : Etre capable de reconnaître, selon un ordre déterminé, les signes indiquant que la vie de la victime est menacée. Prioriser les actions en fonction des résultats à atteindre
C4 – Alerte : Etre capable de transmettre un message d'alerte clair et efficace aux secours ou à la personne désignée dans l'entreprise
C5 – Secours : Etre capable de mettre en œuvre les gestes techniques appropriés (adulte, enfant, nourrisson). Surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés

Domaine de compétences 2 : Le SST acteur de la prévention
C1 – Cadre juridique : Connaître le cadre légal de son intervention (dans et hors de l'entreprise)
C6 – Culture prévention : Etre capable d'appréhender les notions de base en prévention et situer le rôle du SST dans l'entreprise
C7 – Action : Etre capable de supprimer ou réduire les situations dangereuses
C8 – Remontée d'information : Etre capable d'identifier les interlocuteurs internes, définir les éléments de la situation dangereuse et rendre compte efficacement

Méthodes pédagogiques

Approche pédagogique

- 70% de pratique
- Méthode active et participative : exposés, débats, supports vidéo
- Démonstrations en vitesse réelle puis commentées et justifiées
- Exercices de simulation de cas pratiques rigoureusement adaptés aux risques réels du site de travail
- Débriefing technique et évaluation formative personnalisée

Moyens pédagogiques

Moyens matériels mis à disposition

- Salle de cours équipée et revue de presse accessible via un Drive dédié
- Mannequins réglementaires (adulte, enfant, nourrisson), coupe de tête pédagogique et kit de maquillage de simulation
- Matériel complet de simulation d'accidents et 1 masque de protection par stagiaire
- Défibrillateur Automatisé Externe (DSA/DEA) d'entraînement
- Plan d'intervention SST officiel, guide des données techniques, mémo INRS et macaron SST

Qualification Intervenant·e·s

Formateur certifié SST

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation :

• Vérification et validation des acquis par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu

• Utilisation conjointe d'une fiche individuelle de suivi (évaluation formative) et de la grille de certification officielle de l'INRS

Validation :

Délivrance du certificat SST officiel en cas de validation des compétences

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés dans le suivi de votre formation, nous nous engageons à étudier les adaptations possibles. Pour cela, notre Référent handicap, Alexandra BELLEAU, se tient à votre disposition : Alexandra Belleau - abelleau@mayday-formation.com - +33 (0)5 32 26 33 37

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes

Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique
Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr